



*Esther
Benbassa*

Sénatrice écologiste de Paris

MON ACTION AU SÉNAT

2017 - 2023

Lettre préparée par mes collaborateurs Essra Siam et Christophe Minguet



Esther Benbassa -Sénatrice écologiste de Paris

ÉDITO

Le 1er octobre 2023, à minuit, je laisserai ma place à mon (ou à ma) successeur(e) après douze années de vie sénatoriale.

Ces années furent celles d'un apprentissage, celui de la politique, celles aussi de la réflexion, des combats et des échanges, y compris avec les sénateurs et sénatrices dont je ne partageais guère, ordinairement, les idées. Les péripéties n'ont pas manqué, tristes, violentes parfois, surtout pendant ce second mandat.

Ce qui compte pourtant aujourd'hui pour moi est le bilan de ce que j'ai accompli, parfois seule, souvent dans des initiatives de groupe, et en pouvant toujours m'appuyer sur le travail et l'engagement de mes collaborateurs, des administrateurs du Sénat et de tout le personnel d'une institution qui offre généreusement à ses élus des facilités précieuses, garanties d'efficacité.



Dans une Chambre haute où la majorité est nettement de droite, la marge de manœuvre pour faire passer des propositions dites de gauche est bien sûr plutôt étroite. Faire entendre des voix divergentes est néanmoins possible, et parfois utile.

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, le Parlement a hélas vu son influence amoindrie et son rôle réduit, comme si, peu à peu, la démocratie se fissurait et s'effritait. Il est à espérer que dans les quatre années qui restent de ce second mandat présidentiel, ce processus n'ira pas en s'aggravant.

Pendant ces six dernières années, dont trois passées au groupe communiste tout simplement parce nous n'étions pas assez nombreux pour former un groupe écologiste, et deux autres passées chez les non-inscrits, la portée de mon action se trouva certes limitée. Je n'en tiens pas moins à remercier de leur accueil ceux qui m'ont ouvert leur porte.

Droits et protection des femmes, lieux de privation de liberté, libertés individuelles et publiques (y compris en temps de pandémie), environnement, justice sociale, migrants, condition animale, tels furent les dossiers qui occupèrent une grande partie de mon temps, et ce dans la continuité de ce que j'avais fait au cours de mon mandat précédent. J'ai déposé plusieurs propositions de loi, dont certaines ont été débattues en hémicycle.

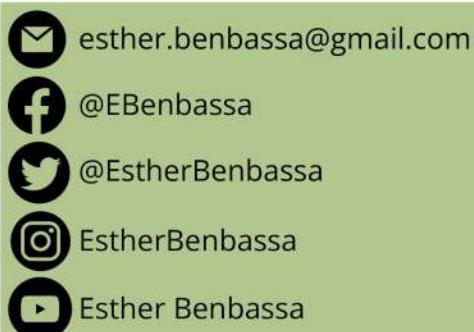
La politique est un monde cruel et quand on y entre tardivement, et que l'on vient, comme moi, de la société civile, il n'est pas toujours facile d'y faire sa place. Les chemins sont tortueux y compris dans une chambre réputée plus sereine comme le Sénat.

Les élus sont de plus en plus victimes d'agressions. Que leur reproche-t-on ? D'être des privilégiés ? On a tort. De ne pas être à la hauteur des attentes de leurs électeurs ? On peut parfois le comprendre. Prenons-nous toujours la mesure des souffrances et des difficultés que nos concitoyens vivent au quotidien ? Peut-être pas.

La réforme des retraites a été vécue comme un véritable coup de massue. L'inflation en est un second. La colère est grande dans le pays. Serons-nous en mesure de trouver des solutions efficaces ? Le populisme gagne du terrain. L'extrême droite avance chaque jour ses pions. La gauche et les écologistes se perdent dans des guerres picrocholines. Le tout dans un climat irrespirable d'une nouvelle bien-pensance, détournée de ses objectifs initiaux, louables, importée sans grande rigueur des États-Unis, et ne servant pas même ceux qu'elle est censée protéger. Au contraire.

Il est aujourd'hui grand temps de sortir de nos institutions pour aller à la rencontre des électeurs avec des propositions concrètes. Ce ne sont pas avec des slogans creux, des éléments de langages rabâchés, un prêchi-prêcha peu accessible au commun des mortels, que nous réussirons à les convaincre ni à changer leur vie. Sortons de l'esprit claniste. Ouvrons-nous davantage aux réformes transpartisanes.

La démocratie est un bien précieux et pas seulement un mot. Nous avons le devoir de la garder vivante et le Sénat est un de ses piliers.



A handwritten signature in black ink, reading "Esther Benbassa".



Gilets Jaunes, l'appel du peuple

Le 17 novembre 2018, les « Gilets jaunes » organisent leur première journée de mobilisation contre la hausse du prix des carburants et pour exprimer un mécontentement général. Leur revendication principale ? Pouvoir vivre après le 15 du mois.

Après le défilé particulièrement violent aux Champs-Élysées le 1er décembre 2018, **j'ai invité certains Gilets jaunes au Sénat**. Cela n'a pas été facile, la sécurité l'avait appris et a été tatillon. Et je n'étais pas soutenue par les autres groupes politiques, même à gauche, loin s'en faut. Mais finalement, j'ai pu organiser une réunion où sont venus quelques sénateurs PS, PCF et centristes, et nous avons pu discuter avec ces personnes que j'avais rencontrées dans les défilés. **Je suis devenue, peu à peu, une femme politique du quotidien en entrant dans cette famille**. J'ai découvert cette fraternité, si forte qu'elle permet à des gens de défiler semaine après semaine. **Ceux qui n'ont pas été auprès d'eux ne peuvent pas comprendre** pourquoi des gens, après des dizaines de semaines de mobilisation, continuent à voyager toute une nuit pour défiler une nouvelle fois, sans avoir mangé parfois, juste pour retrouver cette solidarité.



Les vidéos sur les réseaux sociaux dévoilant les violences policières subies par les manifestants ont semé le trouble jusqu'au sommet de l'État. Face à une mobilisation hors-norme de par sa régularité et son ampleur, **la réponse des autorités a été disproportionnée**.

Cinq ans plus tard, **avec l'enchaînement de l'épidémie et de la guerre en Ukraine, le pouvoir d'achat des Français est en baisse**. C'est la classe populaire qui en paie le prix fort. D'après les derniers sondages Ifop, **un Français sur deux saute un repas afin de réduire ses dépenses alimentaires**. Face à l'inflation record, à la dégradation de la qualité de vie et la hausse du carburant frôlant les 2€ le litre, tout est là pour réveiller les Gilets jaunes.



Vivre en temps d'épidémie

Depuis la **mise en place du confinement le 17 mars 2020 en réponse à la pandémie de la COVID-19**, nos vies ont été profondément bouleversées. Nul n'était préparé à affronter un tel événement sanitaire d'envergure mondiale. L'activité humaine a presque été suspendue, à l'exception du personnel médical, qui s'est montré héroïque dans cette crise.

Nous avons été contraints d'adapter nos comportements et notre mode de travail. Nous avons dû faire face aux difficultés, aux mesures et aux informations parfois incomplètes, émanant des autorités publiques. **Certaines mesures sanitaires ont profondément divisé la société française, créant une fracture entre les partisans de la vaccination et ses opposants, ainsi que les pro-masques et anti-masques.** Deux années difficiles pendant lesquelles nous avons été obligés de jongler entre périodes de confinement et de couvre-feu et périodes de « retour à la vie normale » .

Le Sénat a joué son rôle de contrepouvoir en menant de front les débats au sein de l'Hémicycle notamment celui du budget de crise alloué aux hôpitaux, les mesures contraignantes et la prolongation de l'état d'urgence sanitaire. J'ai tenté, au fil de mes interventions, de retranscrire au mieux la voix des Français qui se sentaient perdus, incompris et inquiets face à cette situation.

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, pas moins de treize textes ont été présentés au Parlement de mars 2020 à juillet 2022. Deux projets de loi n'ont finalement pas été votés. J'ai débattu et voté pour un plus important budget pour nos hôpitaux, une revalorisation salariale pour le personnel soignant, une non-pérennisation de l'état d'urgence sanitaire et la gratuité des tests Covid pour tous.

Il est impératif de réfléchir à long terme à la mise en place d'un dispositif juridique de droit commun visant à prévenir, dans la mesure du possible, les risques sanitaires actuels et futurs. Nous devons apprendre à vivre avec ce virus, tout en nous préparant à affronter d'autres risques sanitaires inévitables liés au réchauffement climatique.

« Entre une Assemblée en proie à des oppositions fortes et un exécutif peu porté au compromis, le Sénat doit jouer son rôle. Le texte qui nous est soumis est peu clair. Où allons-nous ? Concilierons-nous enfin sécurité sanitaire et libertés ? »

*Discussion générale en séance publique PJL Veille et sécurité sanitaire en matière de lutte contre la Covid-19
(19/07/2022)*



Une Sénatrice, défenseure des droits des Femmes

Je continuerai à me battre pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

PMA

Avec mon collègue député Sergio Coronado, nous avions déposé en 2014 une proposition de loi visant à ouvrir la procréation médicalement assistée à toutes les femmes. Il a fallu attendre 7 ans, le 2 août 2021, pour qu'une loi relative à la bioéthique élargisse enfin la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules et donne de nouveaux droits pour les enfants nés d'une PMA. Cette cause, je l'ai défendue dans cet hémicycle lors de la discussion de trois propositions de loi, en 2012, 2014 et 2016.

L'avortement, un droit fragile

Le 2 mars 2022, nous avons voté et adopté la proposition de loi visant à renforcer le droit à l'avortement. Le texte permet l'allongement du délai légal pour l'interruption volontaire de grossesse de 12 à 14 semaines. **Encore aujourd'hui, le droit à l'avortement n'est pas entièrement effectif en France.** En plus de la fermeture de centres IVG, certains territoires en sont complètement dépourvus. Des femmes font parfois plus de 100 kilomètres pour pouvoir avorter. **Dans un pays comme la France, on ne peut pas tolérer cette inégalité.** Il est de notre devoir de permettre à ces femmes de choisir leur avenir et de ne pas les condamner à une grossesse forcée.

Faut-il constitutionnaliser l'IVG ?

Depuis la décision de la Cour suprême des États-Unis revenant sur sa jurisprudence de 1973, qui considérait l'interruption volontaire de grossesse (IVG) comme un droit constitutionnel garanti au niveau fédéral, le recours à l'avortement a été interdit ou fortement limité par plusieurs États fédérés tels que la Louisiane, l'Alabama, le Missouri, l'Oklahoma etc. En Europe, Malte prohibe l'avortement tandis qu'en Pologne et en Hongrie ce droit a été restreint.

En France, **6 propositions de loi depuis juin 2022 ont vu le jour** en réaction à la décision américaine. Pour chacune d'elles, je suis intervenue en séance parce que le droit à l'IVG sera toujours le cheval de bataille des conservateurs. In fine, au terme de nombreux débats, **le 1er février 2023, le Sénat adopte en première lecture la proposition de loi constitutionnelle visant à protéger et à garantir le droit fondamental à l'interruption volontaire de grossesse.**

Sous la direction de

**ESTHER
BENBASSA**

CNRS EDITIONS

**Violences sexistes
et sexuelles
en politique**

Liberation

Le 9 février 2018, j'ai organisé au Sénat une rencontre-débat autour des violences sexistes et sexuelles en politique. L'objectif de cette journée : parler, écouter les témoignages de celles (et aussi ceux) qui vivent les rapports de domination, de violence dans cet univers si particulier. L'omerta et la honte autour de ce sujet doivent disparaître. Vous retrouverez les actes de cette rencontre dans un livre publié chez CNRS Éditions.



Une Sénatrice, défenseure des droits des Femmes

J'ai déposé au Sénat, le 22 juin 2022, une proposition de loi visant à consacrer le consentement sexuel des adultes dans le code pénal. En effet, la notion de consentement sexuel ne trouve pas de réelle définition juridique dans le code pénal. Ce terme n'y est même pas mentionné.

Depuis quelques années, nous assistons à la libération progressive de la parole des victimes de violences sexuelles, encouragée notamment par l'apparition de mouvements sociaux partout dans le monde occidental. La parole des victimes était comme muselée ou confisquée par peur de ne pas être crédible au regard des policiers, de l'entourage, de la société. Aujourd'hui, malgré le phénomène #Metoo, l'avènement des réseaux sociaux et les groupes de parole, les victimes ont toujours du mal à porter plainte et à parler de leurs traumatismes. Selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes, c'est près de 94 000 femmes qui, au cours d'une année, sont victimes de viols et/ou de tentatives de viol. Seules 18% d'entre elles portent plainte. Si la politique de lutte contre les violences faites aux femmes ne cesse de se développer en France, notre législation demeure insuffisante sur le sujet.



Dans le cadre de l'examen de la **proposition de loi « aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales »**, je me suis rendue avec mon équipe le **8 octobre 2022**, dans **un centre d'hébergement d'urgence, le Foyer Louise Labé**.

J'y ai rencontré Aïcha au témoignage bouleversant : « *Mon mari me frappait. Il me disait « Maintenant que tu n'as plus ta famille je fais ce que je veux de toi ». Alors un jour, je suis partie avec un bébé dans le ventre, un dans les bras, mes claquettes et rien d'autre. Pendant 2 ans je n'ai pu toucher aucune aide* ».



Esther Benbassa, en compagnie de Colette Barnay la Présidente de l'association Halte! aide aux femmes battues (à gauche) et Véronique Delepouve, la directrice (à droite) le 8 octobre 2022.

Le droit au respect de la dignité en prison



Que compte faire l'État pour rénover nos prisons et les adapter au réchauffement climatique ? L'enfer, ce n'est pas les autres, comme Sartre l'écrivait. L'enfer, c'est la prison en temps de canicule.

Esther Benbassa, QAG, 27/07/2022



Au cours de mon dernier mandat, j'ai visité plus de 50 fois des lieux de privation de liberté. J'ai dénoncé plusieurs fois les conditions de détention indignes dans certaines prisons. La France atteint son nombre de détenus record au 1er juillet 2023 avec plus de 74 000 personnes incarcérées dans tout le territoire national. Les établissements pénitentiaires sont surpeuplés. Le taux d'occupation global est de 122%, et grimpe jusqu'à 146% dans les maisons d'arrêt. Dans les prisons de Rochefort, Saint-Brieuc, Perpignan, Carcassonne, Foix,

Nîmes, Remire-Montjoly, Majicavo, on atteint jusqu'à 200% de surpopulation carcérale. Faute de places et de lits disponibles, près de 2 500 détenus se retrouvent à dormir sur un matelas posé à même le sol.

Lors des différents projets de loi de finances de 2017 à 2023, j'ai voté pour l'augmentation du budget alloué à l'administration pénitentiaire. Si l'administration pénitentiaire a connu une augmentation des crédits de paiement ces dernières années (4,5 milliards d'euros pour le budget 2022), ces efforts demeurent insuffisants.

Force est de constater que même si les crédits augmentent, ils sont reversés pour la construction de nouvelles places de prison. Le Gouvernement prévoit en effet 15 000 places supplémentaires d'ici la fin du quinquennat soit un total de 680 millions d'euros contre seulement 120 millions d'euros prévu pour la prévention de la récidive et la réinsertion.

Le 31 mars 2022, j'ai effectué un déplacement de 3 jours dans les prisons dites « sensibles » du Sud de la France : Grenoble-Varces, Perpignan, Aix-en-Provence. Je suis partie à la rencontre des détenus, du personnel pénitentiaire, des syndicats et de la direction. Tous, sans exception, relèvent des difficultés liées à la surpopulation carcérale.



Pour un meilleur accueil des immigrés

Les discours ambigus sur l'immigration se sont multipliés et font depuis un moment le jeu de l'extrême droite. **27 364 morts et portés disparus recensés en mer Méditerranée depuis 2014.** Ce chiffre devrait nous inciter à agir et à adopter enfin une loi encadrant l'immigration en France. Je crains bien que le projet de loi prévu pour l'automne ne prenne pas en compte toute la gravité de la situation. En matière d'immigration comme d'asile, la bienveillance affichée de l'Exécutif a disparu.

Le projet de loi immigration est repoussé par défaut parce qu'il ne plait à personne. Comme lors de mes nombreuses interventions en séance, **je défendrai en dehors du Sénat, les droits des immigrés à vivre dignement en France.** Dans un premier temps, la régularisation des travailleurs sans papiers travaillant dans les secteurs en crise est d'une nécessité absolue pour l'économie et la vie sociale du pays. L'hôtellerie-restauration, le BTP, la manutention, l'aide à la personne sont tout autant de secteurs en tension qui peinent à embaucher.

N° 227 SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Enregistré à la Présidence du Sénat le 14 décembre 2020

PROPOSITION DE LOI

visant à l'interdiction du recours aux examens radiologiques osseux ayant pour objectif de contester la minorité d'un étranger.

PRÉSENTÉE

Par Mme Esther BENBASSA, MM. Guy BENARROCHE, Ronan DANTEC, Thomas DOSSUS, Jacques FERNIQUE, Guillaume GONTARD, Joël LABBÉ, Mme Monique de MARCO, M. Paul Toussaint PARIGI, Mme Raymonde PONCET MONGE, M. Daniel SALMON et Mme Sophie TAILLÉ-POLIAN,



Chaque année, plusieurs milliers de mineurs isolés étrangers (MIE) arrivent sur notre territoire. **En 2021, le Ministère de la Justice recense plus de 12 000 mineurs non-accompagnés.** Un chiffre qui ne cesse de croître. En raison d'un parcours migratoire précaire et traumatisant, nombre d'entre eux sont dans l'incapacité de prouver leur minorité par des papiers d'identité. Or ces dernières années ont été marquées par une volonté réaffirmée du ministère de l'Intérieur de réduire les flux migratoires. Les autorités françaises font donc régulièrement procéder à des examens radiologiques osseux sur les étrangers dont elles contestent la minorité.

J'ai déposé le 14 décembre 2020 une proposition de loi visant à interdire le recours aux examens radiologiques osseux « ayant pour objectif de contester la minorité d'un jeune migrant ». Le texte, cosigné par l'ensemble des membres du groupe écologiste au Sénat, propose « d'opter comme en Angleterre pour une méthode dite « holistique », qui détermine l'âge à partir d'évaluations au niveau cognitif, comportemental, émotionnel, social, médical, scolaire, etc. »

Fermer les CRA ?

Comme pour les prisons, j'ai visité tout au long de mon mandat des centres de rétention administrative (CRA) où sont placés les étrangers sans papiers. Insalubrité, violences, manque d'intimité, surpopulation, tout rappelle l'univers carcéral. Ma dernière visite au CRA de Mesnil Amelot en mars 2023 - où la Cimade s'était retirée pour dénoncer les graves dysfonctionnements - ne fait que confirmer l'atteinte manifeste à la dignité des migrants.



Une délégation d'élus français de gauche effectue les 7 et 8 novembre 2018 un déplacement à Riace dans le sud de l'Italie pour apporter son soutien au Maire Domenico Lucano accusé d'aide à l'immigration clandestine par les autorités italiennes.

Une Sénatrice engagée pour le bien-être animal

J'ai déposé au Sénat, le **13 avril 2021** une proposition de loi pour un élevage éthique, socialement juste et soucieux du bien-être animal.

Bien qu'un grand pas ait été fait en 2021 vers la **reconnaissance de la personnalité juridique de l'animal**, jusqu'alors considéré comme un bien meuble, en lui octroyant la qualité « d'être vivant doué de sensibilité », la condition animale n'avait pas évolué davantage. Les animaux, eux, subissent dans les « fermes-usines » **des conditions d'élevage et d'abattage parfaitement intolérables**, qui les confinent dans des bâtiments fermés et sans lumière, dans des cages, les forçant à une promiscuité extrême. Le modèle agricole que nous souhaitons promouvoir est un modèle d'agriculture paysanne, proche du **local et respectueux de la nature**. Une agriculture qui soit soucieuse du bien-être de l'animal mais aussi de son paysan. L'urgence éthique, climatique, environnementale, sanitaire et sociale impose d'engager notre pays dans une transition agricole et alimentaire. Nous devons nous orienter rapidement vers un élevage de proximité plus durable, sain, respectueux de l'environnement, des consommateurs ainsi que des animaux. Toutes les pratiques d'abattage devraient elles aussi répondre aux attentes de nos concitoyens en matière de bien-être animal.

SENAT

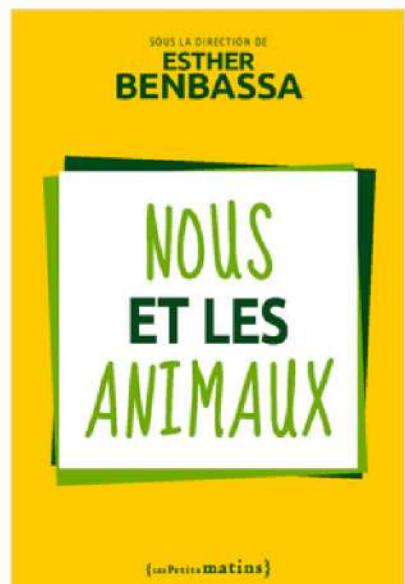
SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Enregistré à la Présidence du Sénat le 13 avril 2021

PROPOSITION DE LOI

pour un élevage éthique, juste socialement et soucieux du bien-être animal,

Le colloque « Changement climatique : quelles conséquences sanitaires » que j'ai organisé au Sénat le **12 octobre 2018** a connu un franc succès. Il en fut de même du **colloque « Nous avec les animaux » le 18 mars 2019**. Je tiens de nouveau à remercier les partenaires, les collaborateurs et les associations qui ont contribué à la structuration de ces colloques.



« *Nous et les animaux* » constitue les actes de ce colloque. Il est paru chez l'éditeur *Les Petits Matins*.

Réforme des retraites, un passage en force

Que ce soit en 2019 ou en 2023, nous avons été des millions de citoyens et de citoyennes dans toute la France à manifester contre la réforme des retraites. Comme nombre de parlementaires, je me tenais au côté de ces personnes, dans la rue, et aussi au Sénat pour débattre des retraites. **S'il est vrai que l'espérance de vie n'a cessé de croître pour les Français, les inégalités sociales face à la mort demeurent.** La France compte plus d'un million de personnes de plus de 65 ans vivant sous le seuil de pauvreté. Cette réforme, présentée comme un projet porteur de « justice sociale et de progrès », dessine **un projet de société déshumanisant, celui d'une société qui travaille toujours plus pour produire toujours plus.** Cette réforme des retraites est dans la rentabilité, la compétitivité, au lieu d'être dans la solidarité, la coopération et enfin... la vie tout simplement. Loin de sauver la retraite par répartition, celle-ci en ressort fragilisée, ouvrant la voie à la retraite par capitalisation.

Dès lors qu'il faudra justifier d'une carrière complète, cotisée à temps plein, au SMIC, les femmes, comme toujours, seront les premières lésées. Elles représentent 80% des salariés à temps partiel et pour la plupart suspendent un temps leur carrière en raison de leurs maternités. Leur salaire est en outre en moyenne inférieur de 22 à 28 % à celui d'un homme : elles ne cotisent donc pas de la même façon. Pour certaines, atteindre le bon nombre d'annuités requis reviendrait à partir à l'âge de 67 ans... De qui se moque-t-on ?



Avec le 49-3, le 47-1 et aussi le 44-3, le Gouvernement a eu recours de manière inédite à une succession d'articles de la Constitution pour faire passer en force la réforme des retraites, au détriment du débat parlementaire. Alors que l'opposition au Sénat présentait ses amendements, il n'y avait presqu'aucune réponse du côté de la droite. Est-ce cela « rester ouvert aux propositions du Sénat et trouver un chemin ensemble » comme le préconisait Madame Borne ?

«Monsieur le ministre, quand admettrez-vous qu'il faut négocier, et que négocier, quand la colère est si grande, c'est aussi savoir céder ? Quand céderiez-vous sur un texte inutile et injuste ? Céder n'est pas forcément perdre »

Esther Benbassa, QAG 03/05/2023



Istraël-Palestine, l'éternel conflit

En avril dernier, la région a été le théâtre d'âpres confrontations entre Palestiniens et Israéliens, causant des pertes civiles tragiques de part et d'autre. Malgré un cessez-le-feu sans conditions préalables, conclu entre le Hamas et les forces israéliennes, l'apaisement espéré tarde à se manifester à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Le regain de violence en Israël et dans les territoires palestiniens occupés ne cesse de s'accroître depuis 2022. Israël étant dirigée par une coalition de droite et d'extrême droite : un contexte politique qui n'est pas sans conséquences sur les territoires palestiniens.

Tant que les Palestiniens demeureront confrontés à la réalité de la colonisation et du blocus de Gaza, il semble difficile d'envisager une issue favorable. Cette situation perdure depuis de nombreuses années, sans le moindre signe perceptible de changement.

Depuis l'adoption de la résolution sur la reconnaissance de l'État de Palestine en 2014 au Sénat, la France semble s'être cantonnée à une position d'observatrice sur ce dossier brûlant. La France a continué à soutenir la solution à deux États, plaidant pour des négociations directes entre Israël et les Palestiniens en vue de parvenir à un accord mutuellement acceptable. De nombreuses autres propositions de résolution ont été déposées, discutées, mais aucune n'a été votée depuis 2014.

Colloque Israël-Palestine, état des lieux

Organisé par la Sénatrice de Paris Esther Benbassa, en partenariat avec la revue *L'Histoire*, le Centre de recherche français à Jérusalem et l'iReMMO.



le 3 février 2023
de 9h30 à 18h00
au Palais du Luxembourg



La participation à cet événement est gratuite dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire à l'adresse : esther.benbassa.senat.fr.
Adresse : 15 rue de Vaugirard 75006 - Palais du Luxembourg

Le 3 février 2023, j'ai organisé au Sénat, en partenariat avec la revue *L'Histoire*, le Centre de recherches français à Jérusalem et l'iReMMO, un colloque faisant un état des lieux de la situation en Israël et en Palestine. Des universitaires, des journalistes, des élus, des ambassadeurs et des historiens ont participé tout au long de la journée à des débats autour des thèmes suivants :

Table ronde n°1 : Une terre, deux peuples

Table ronde n°2 : Israël-Palestine, vers une société d'apartheid ?

Table ronde n°3 : Jérusalem, l'impossible capitale

Table ronde n°4 : Un horizon binational ?

La salle Médicis et la salle des affaires étrangères ont accueilli plus de 270 participants. Preuve que le conflit israélo-palestinien mobilise toujours.

Vous pouvez visionner les différentes interventions en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLX7StqOnI5EvbmWdIrVNAvtdo0IQtTlp>

L'intégralité du colloque a été captée.

Je remercie infiniment tous les intervenants pour cette rencontre de qualité, le public attentif et pertinent et ma collaboratrice Essra Siam qui a beaucoup contribué à la réalisation et la réussite de ce colloque.



Sur la situation en Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine. Nous assistions horrifiés aux premiers bombardements russes de Kiev.

Le 17 mars 2022, je me suis rendue aux différents points d'accueil des réfugiés ukrainiens à Paris. Le travail formidable des associations et agents de la ville est à saluer.



L'accueil des Ukrainiens en France a été plutôt bien organisé. La protection temporaire, accordée par l'Union européenne, a permis l'accès aux droits. Les collectivités et la société civile se sont massivement mobilisées.



Les 22 et 23 mars 2022, je me suis rendue avec mon équipe en Pologne afin de faire un constat de la situation humanitaire sur place. Nous avons pu nous rendre à la frontière polono-ukrainienne, visiter la Gare centrale de Varsovie et le centre humanitaire PTAK.



Au total, **plus de 8 millions d'Ukrainiens ont quitté leur patrie pour un autre pays d'Europe**, d'après les Nations Unies. La moitié d'entre eux se sont mis sous la protection de l'Union européenne. C'est **près de 115 000 Ukrainiens qui ont trouvé refuge en France**, en majorité des femmes et leurs enfants. La France est en capacité d'accueillir et de mettre les moyens pour un bon accueil et une bonne intégration.

Une Sénatrice sur le terrain



Manifestation de soutien aux Ouïghours, 03/12/2022



Journée mondiale pour le climat, 12/11/2022



Marche contre la vie chère et l'inaction climatique, 16/11/2022



Manifestation en soutien au peuple iranien, 02/09/2022



Marche des solidarités, 16/04/2022



Marche pour le climat, 12/03/2022



Manifestation et grève
interprofessionnelle, 27/01/2022



Rassemblement en soutien à l'hôpital
public, 04/12/2021



Manifestation en soutien aux
personnes exilées, 21/11/2021



Déplacement à Calais en soutien aux
migrants, 09/11/2021



Rassemblement contre l'antisémitisme
et le racisme, 19/09/2021



Marche pour les libertés et contre
l'extrême droite, 12/06/2021

Esther Benbassa

Sénatrice écologiste de Paris

-  esther.benbassa@gmail.com
-  @EBenbassa
-  @EstherBenbassa
-  EstherBenbassa
-  Esther Benbassa

